

# CHRONOLOGIE DES LOIS ANTI-ROHINGYAS



Un point de contrôle policier devant une zone ségréguée pour les Rohingyas dans l'État de Rakhine, 2014. (WikiCommons/Adam Jones)

1942

1942

L'armée impériale japonaise envahit la Birmanie britannique. Les Rohingyas musulmans de l'État Rakhine (anciennement Arakan) sont armés pour soutenir les Britanniques, tandis que les bouddhistes de l'État sont du côté des Japonais.

1948

Le 4 janvier

La Birmanie obtient son indépendance de la Grande-Bretagne.

1962

Le 2 mars

Le Myanmar devient une dictature dirigée par la junte militaire (Tatmadaw).

1978

1978

« **Opération Roi des dragons** » : Tatmadaw déclenche une opération de nettoyage contre les Rohingyas qui pousse plus de 200 000 personnes à fuir le Myanmar et à se réfugier dans des camps au Bangladesh.

1982

Le 15 octobre

*Loi sur la citoyenneté.* Les Rohingyas ne sont plus reconnus comme l'un des 135 « groupes ethniques » du pays et deviennent apatrides.

1988

Le 8 août

« **Soulèvement 8888** ». L'échec des manifestations prodémocratie propulse la dirigeante de la nouvelle Ligne nationale pour la démocratie, Aung San Suu Kyi, fille du « père de l'indépendance », Aung San, sur le devant de la scène.

1992 à 1997

Tentatives de rapatriement des Rohingyas du Bangladesh au Myanmar. D'autres Rohingyas fuient le Myanmar où leur situation ne s'est pas améliorée.

2012

Du 2 au 14 juin et octobre :

Émeutes dans l'État de Rakhine. Des émeutes éclatent dans l'État de Rakhine après le viol et l'assassinat d'une femme bouddhiste. Le crime est attribué à trois Rohingyas. Une foule d'habitants de la région tue dix musulmans en représailles.

2013

2013

Adoption d'une *loi interdisant les mariages interethniques et interconfessionnels*. La même année, une autre loi interdit aux familles rohingyas d'avoir plus de deux enfants.

2014

2014

*Recensement.* Un premier recensement national est organisé depuis 1983; le gouvernement n'y inclut pas le terme « Rohingya » et ces derniers ne sont pas calculés dans le résultat final.

2015

Le 23 mai

*Loi relative à la santé et au contrôle de la population.* Dans certaines régions, le gouvernement exige des femmes un intervalle obligatoire d'au moins trois ans d'espacement des naissances.

Le 26 août

*Loi sur le mariage spécial des femmes bouddhistes.* Pour qu'une femme bouddhiste et un homme non bouddhiste puissent se marier, ils doivent obtenir l'approbation des autorités gouvernementales. Une femme bouddhiste a le droit de divorcer de son mari s'il tente de la convertir à sa religion ou s'il insulte le bouddhisme.

Le 28 août

*Loi sur la conversion religieuse.* Toute conversion religieuse doit être approuvée par les autorités gouvernementales.

Le 8 novembre

La Ligue nationale pour la démocratie dirigée par Aung San Suu Kyi remporte les élections législatives. C'est le gouvernement civil qui se trouve à la tête du pays depuis 1962.

2016

Le 9 octobre

« *Opération de nettoyage* » de 2016. Tatmadaw lance une « opération de nettoyage » contre des villages rohingyas en réponse aux attaques commises par un groupe militant rohingya. Des villages sont incendiés et des civils sont torturés, violés et assassinés. Environ 90 000 Rohingyas fuient le pays, dont une grande partie se rend au Bangladesh.

2017

Le 25 août

« *Opération de nettoyage* » du 25 août 2017: À la suite d'une nouvelle série d'affrontements avec un groupe militant rohingya, Tatmadaw mène une autre « opération de nettoyage ». Le nombre de réfugiés rohingyas au Bangladesh est désormais de plus de 723 000.

2018

Mars

Incendies de villages. Des images satellites analysées par Human Rights Watch confirment que le gouvernement birman a rasé au bulldozer les restes de villages incendiés.

Le 24 août

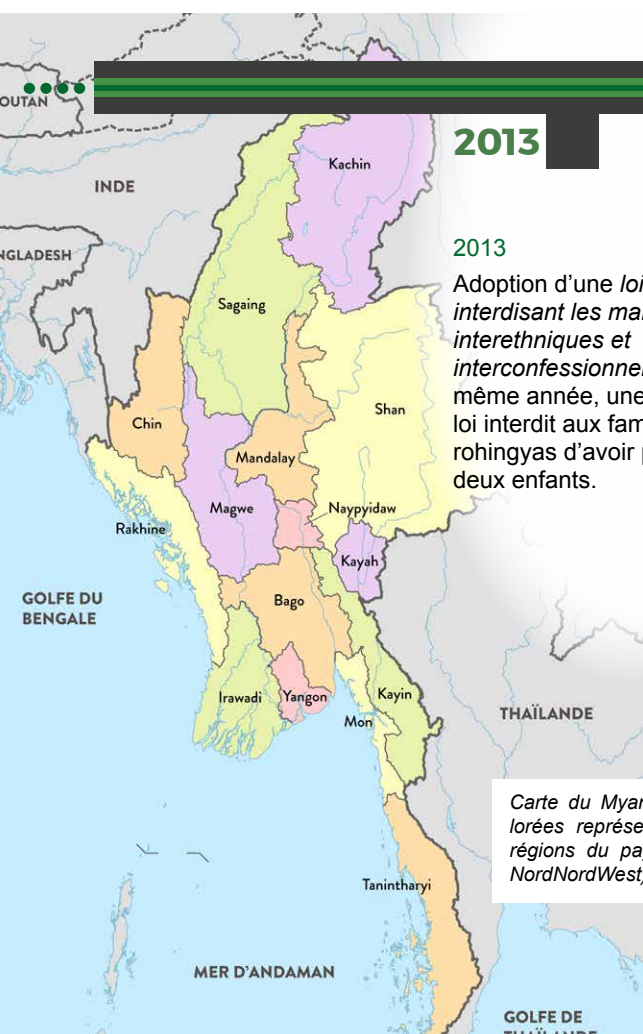
La Mission indépendante d'établissement des faits de l'ONU conclut que les principaux dirigeants militaires du Myanmar pourraient être jugés pour des crimes internationaux, y compris le génocide. Aung San Suu Kyi est critiquée pour son silence sur la question.

Le 20 septembre

Le Parlement canadien reconnaît que les Rohingyas sont victimes d'un génocide.

Le 2 octobre

Le Parlement canadien retire à Aung San Suu Kyi sa citoyenneté canadienne honoraire.



Carte du Myanmar. Les zones colorées représentent les différentes régions du pays. (Wiki Commons/NordNordWest)

